



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le terrorisme

Question au Gouvernement n° 1265

Texte de la question

LIBÉRATION DES OTAGES FRANÇAIS

M. le président. La parole est à Mme Nicole Ameline, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Nicole Ameline. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Depuis quelques heures, Thierry Dol, Marc Féret, Daniel Larribe et Pierre Legrand ont recouvré la liberté.

C'est un grand soulagement pour la France et c'est une joie immense que nous éprouvons sur tous les bancs de cet hémicycle. Les députés du groupe UMP s'associent pleinement à ce moment d'unité nationale derrière nos compatriotes qui ont souffert de trois ans de privation de liberté dans des conditions très difficiles.
(*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Au moment où la souffrance est grande dans le pays, cette bonne nouvelle doit être saluée comme il se doit. C'est pourquoi nous félicitons toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour obtenir cet heureux dénouement, qu'il s'agisse du président du Niger, du Gouvernement français et bien sûr de nos services qui n'ont cessé depuis le 16 septembre 2010 d'agir sur le terrain.

Mais nous n'oublions pas que sept de nos compatriotes restent otages de leurs ravisseurs au Sahel, au Nigeria et en Syrie : Serge Lazarevic, Gilberto Rodriguez Léal, Francis Collomp, Didier François, Edouard Elias, Nicolas Hénin et Pierre Torres. Nous pensons à eux et nous sommes aux côtés de leurs familles.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous revenir sur les conditions précises de cette libération ? Que répondez-vous au sujet des contreparties évoquées ce soir par le journal *Le Monde* ? Quels enseignements tirez-vous de cette libération dans le contexte actuel de la nouvelle offensive militaire que nous menons au nord du Mali et à quelques semaines de la conférence sur la paix et la sécurité en Afrique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Marc Ayrault, Premier ministre. Monsieur le président de l'Assemblée nationale, vous avez, dès le début de cette séance, trouvé les mots pour saluer cette très heureuse nouvelle.

Madame Ameline, vous avez cité Thierry Dol, Marc Féret, Daniel Larribe et Pierre Legrand que le Président de la République a accueillis dès leur arrivée aujourd'hui sur le territoire national. C'est effectivement une grande joie d'abord pour eux qui ont vécu cette terrible épreuve d'enfermement pendant trois ans et qui ont tenu.

Ils ont su tenir parce qu'ils savaient la solidarité de leurs familles, celle des Français, celle de nombreux citoyens

et d'associations qui, dans leurs quartiers, dans leurs villages, dans toute la France, ont manifesté en permanence leur soutien. Leur libération est donc un immense soulagement pour la communauté nationale.

En ce moment, je voudrais avoir une pensée avec vous pour le père de Philippe Verdon, exécuté par le groupe terroriste qui le détenait et dont le corps a été retrouvé en plein désert. Lui, il ne revient pas. La solidarité nationale doit aussi s'exprimer à l'égard de cette famille dans la douleur. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Madame la députée, vous avez salué le travail de tous. Vous avez eu raison et je vous en remercie. Chaque jour, le Président de la République – et je peux en témoigner ici – s'est préoccupé du sort de nos compatriotes détenus en otages. Les membres du Gouvernement, le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian et l'ensemble de nos services dont ceux de Matignon bien sûr, tous étaient mobilisés en permanence, poursuivant le même objectif : la liberté des otages.

Je salue le travail discret, courageux, dangereux de tous ceux qui ont été au contact et ont essayé de tout faire pour la liberté de nos compatriotes détenus en otage. Je les remercie au nom de la France. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR, RRDP et UDI et sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

Certains craignaient, non sans quelques raisons, que l'intervention française au Mali – qui s'inscrivait dans une volonté de redonner sa souveraineté pleine et entière à ce pays, dans un processus démocratique largement en cours et réussi – ne mette en péril la vie des otages. Aujourd'hui, nous pouvons dire que cette opération a déstabilisé ceux qui pensaient pouvoir tout se permettre.

Cette fermeté et cet engagement ont permis au président du Niger de jouer pleinement son rôle. C'est un ami et un allié sincère et fiable de la France. Les autorités du Niger ont joué un rôle remarquable dans la libération de nos compatriotes détenus en otages. Aujourd'hui, devant la représentation nationale, je voudrais exprimer la reconnaissance de la France au président Issoufou. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Mais, vous l'avez dit, notre tâche ne s'arrête pas là. Après la libération de Daniel Larribe, Marc Féret, Thierry Dol et Pierre Legrand – et vous pouvez imaginez le bonheur de leurs familles qui n'ont jamais renoncé ni désespéré –, mes pensées vont aussi à Serge Lazarevic et Gilberto Rodriguez Léal, tous les deux enlevés au Mali, à Francis Collomp, enlevé au Nigeria, à Didier François, Edouard Elias, Nicolas Hénin et Pierre Torres, enlevés alors qu'ils faisaient leur métier de journaliste en Syrie.

Pour eux aussi, notre engagement – celui du Président de la République, de tout le Gouvernement, de toutes les autorités françaises et, je le sais, de toute la représentation nationale – reste total. Cette détermination à obtenir leur liberté est totale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, GDR et RRDP et sur de nombreux bancs des groupes UMP et UDI.)*

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Ameline](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1265

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 octobre 2013](#)